



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
9 avril 2021
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2021

7-11 juin 2021, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Fonds d'équipement des Nations Unies

**Rapport sur les résultats obtenus par le Fonds d'équipement
des Nations Unies en 2020**

Résumé

Le présent rapport présente l'examen annuel des résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) en 2020. Il rend compte des progrès accomplis dans la réalisation des deux domaines d'action du Cadre stratégique pour la période 2018-2021, à savoir : a) le renforcement de marchés financiers inclusifs et de systèmes de financement du développement local ; b) la mobilisation de fonds publics et privés aux fins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, tout particulièrement dans les pays les moins avancés.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration est invité à : a) prendre connaissance du présent rapport ; b) saluer les progrès accomplis par le FENU dans la mise en œuvre de son Cadre stratégique pour la période 2018-2021 ; c) louer les efforts déployés par le Fonds en faveur de la mise en œuvre d'approches de financement innovantes et variées en vue de ne pas faire de laissés-pour-compte ; d) prendre note du rôle crucial joué par le FENU pour aider les pays les moins avancés à lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à s'en relever plus forts ; e) réaffirmer sa volonté de soutenir les activités du Fonds, en assurant notamment le financement intégral de ses besoins en ressources, tels qu'indiqués dans son Cadre stratégique pour la période 2018-2021, et notamment le financement de son fonds d'investissement à hauteur de 50 millions de dollars.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse du contexte : les pays les moins avancés et la COVID-19	3
II. Principaux résultats	4
A. Résultats et réalisations marquantes	4
B. Moyens mis en œuvre par le FENU : analyse de l'efficacité institutionnelle	16
C. Engagement ferme en faveur de l'évaluation et des enseignements qui en découlent.	19
III. Perspectives	20
Annexe. Tableau récapitulatif des résultats et des ressources (disponible sur le site Web du Conseil d'administration)	

I. Analyse du contexte : les pays les moins avancés et la COVID-19

1. La Décennie d'action lancée par le Secrétaire général de l'ONU en 2020 a été marquée dès ses débuts par une crise sanitaire et socioéconomique sans précédent qui risque de compromettre les progrès durablement acquis en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable, à savoir la pandémie de COVID-19. En dépit d'un impact sanitaire relativement limité pour le moment dans la plupart des pays les moins avancés, la crise a entraîné de graves conséquences socioéconomiques qui ont entravé les efforts visant à éradiquer la pauvreté à travers la croissance économique et les réformes structurelles.

2. Le taux de croissance économique prévu pour les pays les moins avancés au titre de l'exercice ayant pris fin en octobre 2020 était de -0,4 %, en baisse par rapport aux 4,8 % de 2019 et bien en deçà des 7 % visés à la cible 8.1 des objectifs de développement durable afin de parvenir à faire reculer la pauvreté de manière décisive. D'après les prévisions, la crise économique aura pour effet de faire passer le taux d'extrême pauvreté de 32,2 % à 35,2 % de la population totale des pays les moins avancés, soit une augmentation de plus de 32 millions de personnes¹.

3. La crise n'a fait qu'accentuer des inégalités déjà très marquées – notamment en ce qui concerne les femmes, les filles, les jeunes et les personnes handicapées –, tout en mettant en évidence la vulnérabilité du secteur des petites et moyennes entreprises. Les exportations des pays les moins avancés ont pâti des mesures de confinement strict et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, lesquelles ont considérablement réduit l'activité des entreprises et entraîné des taux de chômage élevés ainsi que des baisses de revenus, en particulier chez les travailleurs et travailleuses du secteur non structuré, les femmes et les jeunes.

4. Du fait de la faible part des recettes fiscales dans leur produit intérieur brut, à savoir 14,2 % (contre 19,2 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure), les pays les moins avancés sont fortement tributaires des ressources extérieures dans le cadre de leurs efforts de développement. La crise a entraîné d'importantes réductions des ressources nationales mobilisées comme des apports extérieurs, avec une baisse des envois de fonds d'environ 20 % et un effondrement des flux d'investissements étrangers directs. L'aide publique au développement (APD) sera cruciale pour atténuer les effets de la crise et mobiliser des ressources supplémentaires. On ignore encore quel sera l'impact de la récession mondiale sur les apports d'APD en faveur des pays les moins avancés.

5. Compte tenu de leur marge de manœuvre budgétaire de plus en plus étroite et de l'absence d'autres ressources extérieures, les pays les moins avancés risquent de devoir emprunter davantage pour limiter les effets de la crise et reconstruire leurs économies. Les pays les plus exposés risquent de fait de se trouver confrontés à une charge de la dette insoutenable et au surendettement. De nouvelles mesures d'allègement de la dette pourraient être nécessaires pour éviter des défauts de paiement généralisés, faciliter les investissements en faveur d'une relance résiliente et prévenir de nouvelles hausses des taux de pauvreté.

6. Les collectivités locales et les municipalités ont joué un rôle de premier plan dans le cadre de la réponse à la crise, ce qui démontre que la décentralisation budgétaire et l'accès aux ressources financières infranationales sont déterminants pour faire face aux chocs et être en mesure de renforcer la résilience à long terme au

¹ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, *Rapport 2020 sur les pays les moins avancés* (Aperçu général) https://unctad.org/system/files/official-document/ldcr2020overview_fr.pdf

moyen d'un développement local inclusif et diversifié. Cependant, les collectivités locales des pays les moins avancés se heurtent toujours à de nombreux obstacles en matière de mobilisation de fonds publics et privés en faveur d'un développement local résilient, vert et inclusif.

7. Le processus de dématérialisation et les outils numériques ont joué un rôle décisif dans le cadre de la lutte contre les effets sanitaires et socioéconomiques de la crise. Cela étant, la généralisation du recours à ces outils risque d'aggraver la fracture numérique déjà importante que connaissent de larges franges de la population dans les pays les moins avancés. De lourds investissements en faveur des infrastructures numériques, la mise en place de nouveaux marchés et une réforme des politiques seront nécessaires pour garantir un accès universel aux procédures dématérialisées.

8. Les incidences de la crise sur les petites et moyennes entreprises ont encore accentué les difficultés d'accès au crédit et aux capitaux d'investissement auxquelles les entrepreneurs sont confrontés. Du fait de la crise, les petites et moyennes entreprises des pays les moins avancés ont vu leurs montants de trésorerie chuter, ce qui les a empêchées d'assurer le service de leur dette et d'assumer les frais fixes – notamment les coûts de main-d'œuvre –, les contraignant ainsi à licencier tout en les exposant à un risque de plus en plus élevé de fermeture et de faillite. Selon une enquête du FENU, 88 % des entreprises des pays les moins avancés ont considérablement réduit leurs activités en raison de la pandémie de COVID-19, 24 % d'entre elles ayant indiqué qu'elles se trouvaient dans l'incapacité d'assurer leur survie pendant plus de trois mois. Cette détérioration du climat des affaires a tout particulièrement affecté les entreprises dirigées par des femmes.

9. Le présent rapport rend compte de la manière dont le FENU a aidé au cours de l'année 2020 les pays les moins avancés à faire face aux effets de la COVID-19 ainsi qu'aux défis plus vastes liés au développement durable au moyen de résultats concrets en matière de développement et de la mise en place de procédés novateurs, tout en créant un effet d'émulation qui a permis de faire évoluer les systèmes financiers et de débloquer de nouveaux capitaux en faveur du développement.

II. Principaux résultats

A. Résultats et réalisations marquantes

10. Sur les 18 indicateurs d'efficacité du développement ayant fait l'objet de rapports en 2020, 16 sont en passe d'atteindre ou ont dépassé les objectifs fixés pour 2020. Les résultats de premier plan obtenus en 2020 sont notamment les suivants :

a) Le FENU s'est employé à favoriser l'inclusion financière, en particulier au moyen des nouvelles technologies, en s'associant à plus de 420 prestataires de services, petites et moyennes entreprises et organismes publics qui ont permis d'apporter des solutions financières et numériques inclusives à plus de deux millions de personnes dans 44 pays ;

b) Le FENU a aidé 536 collectivités locales, dans 42 pays, à renforcer leurs systèmes financiers infranationaux et a réalisé 674 investissements stratégiques localisés qui ont permis de démontrer l'efficacité du financement décentralisé et de tirer profit du financement du développement local pour contribuer aux mesures d'urgence et de relèvement adoptées en réponse à la COVID-19 au niveau local ;

c) Le FENU a porté son portefeuille d'investissements à 21 prêts et garanties dans sept pays et a versé 30 millions de dollars sous forme de subventions stratégiques, ce qui a permis de mobiliser 85 millions de dollars de financement direct

et catalytique, ainsi que 48 millions de dollars supplémentaires au moyen de mécanismes de financement décentralisé mis au point avec l'appui du Fonds ;

d) Pour aider les pays à relever les défis que pose la COVID-19, le FENU a versé des subventions locales d'urgence au profit de plus de deux millions de personnes, dont 60 % de femmes. Le Fonds a appuyé la mise au point de solutions numériques qui ont profité à près de 2,6 millions de personnes touchées par la pandémie.

11. Concernant l'un des indicateurs de résultat (1.3), relatif au nombre de bénéficiaires de produits financiers soutenus par le Fonds, l'objectif n'a pas été atteint en 2020. Cette situation est en grande partie due à la clôture d'un vaste programme mondial axé sur l'élargissement de l'accès aux services financiers dans les pays les moins avancés, du fait de l'interruption inopinée du financement de la part du donateur. La promotion des innovations numériques a été renforcée en 2020, comme en témoigne le fait que le nombre de nouveaux produits et services mis à l'essai a plus que doublé (indicateur 1.1). Ces innovations pourraient donner lieu à un accroissement du nombre de bénéficiaires dans les années à venir, ce qui permettrait de disposer des ressources voulues pour faciliter le plein développement de ces produits et services. Pour ce qui est des disparités entre les genres parmi les bénéficiaires, le FENU a œuvré en étroite collaboration avec des institutions financières et des entreprises du secteur des technologies en vue de mieux les sensibiliser à la question des inégalités entre les femmes et les hommes dans le domaine des services financiers et numériques et de renforcer leurs capacités à collecter des données ventilées par sexe.

12. L'objectif lié à l'un des indicateurs de produit (1.3.1), se rapportant à la mise au point et à l'adoption de feuilles de route et de stratégies d'inclusion financière, n'a également été que partiellement atteint. Cela s'explique en partie par l'évolution de la demande des parties prenantes au plan national, lesquelles délaissent les stratégies d'inclusion financière et les feuilles de route nationales au profit de politiques, de règlements et de directives plus souples, thématiques et pragmatiques en matière d'inclusion financière et numérique, d'innovation et de protection des consommateurs. En vue de répondre à ces exigences stratégiques, le FENU a lancé une nouvelle initiative en faveur du renforcement des politiques, laquelle s'inscrit dans le cadre de son éventail de mesures de soutien aux économies numériques inclusives présentées ci-après.

Résultat 1. Renforcement des marchés financiers inclusifs et des systèmes de financement du développement local en faveur des populations pauvres et vulnérables

Marchés financiers inclusifs

13. Avec l'adoption en 2019 de sa stratégie mondiale « Ne laisser personne de côté à l'ère numérique », la finance numérique est devenue le principal moyen employé par le Fonds en faveur de l'inclusion financière. Au cours de l'année 2020, le FENU a encouragé un recours accru aux services financiers numériques, jugés essentiels pour faire face aux difficultés socio-économiques engendrées par la pandémie de COVID-19. Plus globalement, le Fonds a appuyé le recours aux services financiers numériques et à d'autres services dans des secteurs tels que l'agriculture, l'éducation, l'entrepreneuriat et la santé en vue d'en améliorer l'accès, l'accessibilité financière et l'efficacité, ce qui a contribué à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Le FENU reconnaît toutefois que l'accès aux services numériques et financiers ne conduit pas forcément à l'inclusion et à la résilience, c'est pourquoi il mobilise ses partenaires et encourage l'élaboration de politiques favorisant la résilience et l'inclusion financières. Conformément à sa stratégie mondiale d'inclusion, le Fonds s'inscrit dans une approche de développement de

marché inclusif pour contribuer à l'essor des économies numériques, en privilégiant les innovations financières numériques partagées ; l'autonomisation des usagers ; les politiques et les réglementations de facilitation ; les écosystèmes de paiements numériques ouverts. En 2020, le FENU s'est associé à 94 prestataires de services financiers, 87 opérateurs de réseaux mobiles et entreprises de technologie financière, 178 petites et moyennes entreprises et 61 organismes publics afin de fournir un accès à des services financiers à plus de deux millions de personnes dans 44 pays, de façon à ne laisser personne de côté à l'ère numérique et à accélérer la réalisation des objectifs mondiaux au moyen du recours aux innovations numériques, aux investissements et aux réformes politiques inclusives.

Innovations financières inclusives dans le domaine de l'économie numérique

14. Le FENU œuvre en faveur de l'inclusion numérique en s'associant aux entreprises de technologie financière et à d'autres acteurs du secteur privé en vue d'encourager les innovations en faveur des marchés les plus défavorisés. En 2020, le Fonds a contribué à la mise en place de plus de 180 produits et services financiers, ce qui représente une augmentation de 260 % par rapport à 2019. Il s'agissait pour 80 % de ces produits et services de solutions numériques. En Sierra Leone, le FENU a lancé un concours de technologie financière visant à promouvoir la mobilisation des ressources nationales et l'inclusion financière. Les entreprises sélectionnées ont bénéficié d'un dispositif d'expérimentation réglementaire (un espace sûr pour les innovations financières non réglementées) établi par la Banque centrale pour leur permettre de mettre à l'essai leurs innovations. À Vanuatu, la Banque nationale a mis en place un système automatisé de souscription de crédit permettant d'évaluer l'éligibilité des petites et moyennes entreprises aux prêts, lequel a été mis au point dans le cadre d'un concours d'innovation soutenu par le Fonds.

15. Le FENU privilégie un recours accru aux innovations financières numériques inclusives liées à l'économie réelle. Au Bénin, le Fonds, avec le concours des autorités du pays, a apporté son concours à la conception et à la mise à l'essai d'un service de paiement numérique au bénéfice des producteurs d'une chaîne de valeur du riz dans cinq localités. Ce service, associé à une formation destinée aux producteurs locaux, a entraîné une augmentation de 32 % du nombre de comptes d'argent mobile chez les exploitants de la région. En Ouganda, le FENU a contribué à la mise à l'essai d'une solution numérique assurant la traçabilité des denrées d'origine végétale et animale au sein de la chaîne de valeur agricole. Le Fonds a également participé à l'élaboration d'autres solutions numériques visant à fournir des services de conseil et de vulgarisation agricole aux paysans du nord de l'Ouganda. Ces solutions numériques ont déjà été utilisées par plus de 37 000 exploitants agricoles, dont 41 % de femmes, dans les régions du nord du pays. Aux Fidji, le FENU a permis à un opérateur de réseau mobile de suspendre les frais liés aux envois de fonds sur les comptes d'argent mobile. Ces mesures, associées aux conséquences du confinement dû à la pandémie de COVID-19, ont donné lieu à une augmentation de 104 % des opérations d'envoi de fonds numériques sur la plateforme en 2020.

16. *Financement des énergies propres sur les marchés les plus défavorisés* Le FENU s'appuie sur les innovations numériques et financières pour garantir au plus grand nombre l'accès à des produits énergétiques non polluants dans les pays les moins avancés. Le Fonds a collaboré courant 2020 avec plus de 70 prestataires de services financiers et de services énergétiques afin que plus de deux millions de personnes puissent bénéficier des avantages de produits énergétiques non polluants. Avec le concours du FENU, les prestataires de services ont pu vendre plus de 451 000 produits énergétiques non polluants dans six pays en 2020. Les ventes de ces produits réalisées depuis le lancement du programme devraient permettre de compenser un million de tonnes d'émissions de carbone. En Éthiopie, en

collaboration avec le PNUD et la Banque éthiopienne de développement, le FENU a mis en place un mécanisme de garantie qui a permis d'accorder des prêts à six petites sociétés du secteur de l'énergie ainsi que des services de conseil à 15 petites et moyennes entreprises en 2020. En République démocratique du Congo, le FENU a lancé un projet de pépinière d'entreprises qui a permis de développer le potentiel de 44 sociétés et d'en sélectionner cinq pour un premier cycle de financement. Deux sociétés se sont également vues octroyer des prêts par le biais de la plateforme d'investissement du Fonds en faveur des pays les moins avancés. En dépit de ces progrès, de nombreuses entreprises spécialisées dans l'énergie solaire et les fours de cuisson ont été durement touchées par la COVID-19. Le FENU a réagi rapidement pour soutenir les entreprises en renégociant les conditions de ses investissements et en fournissant une assistance technique pour atténuer les effets de la suspension des activités.

Lutte contre les disparités fondées sur le genre et autres facteurs de vulnérabilité

17. Le FENU constate que les femmes restent exclues de manière disproportionnée du système financier formel et de l'économie numérique et propose par conséquent des financements et des services en vue de remédier aux inégalités fondées sur le genre ainsi qu'à d'autres formes d'inégalité. En collaboration avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le FENU a lancé le Fonds d'innovation FinTech pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes dans le but de mettre au point des solutions numériques au profit de ce type d'entreprises dans la région. Cette initiative a permis de financer dix solutions par le biais desquelles quelque 5 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes devraient pouvoir bénéficier de services consultatifs et financiers. Parmi les solutions numériques mises sur pied figurent : une plateforme de commerce électronique dédiée à ce type d'entreprises au Népal ; une plateforme numérique de suivi des entreprises associée à des évaluations de crédit pour l'octroi de prêts dans les secteurs de la création et des soins corporels au Bangladesh ; des formations aux compétences numériques et financières à l'intention des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes au Cambodge. Au Myanmar, le FENU s'est associé à des entreprises de technologie financière, des institutions de microfinance et des banques afin de mettre au point des produits et services tenant compte de la perspective de genre au profit des communautés isolées et ethniques. Ce programme a permis d'assurer une formation aux compétences numériques et financières à plus de 120 000 femmes rurales, ce qui a donné lieu à l'ouverture de plus de 35 000 nouveaux comptes bancaires. Le FENU a également participé à la mise au point de la toute première plateforme de prêt numérique au Myanmar, laquelle repose sur l'analyse des données issues des smartphones pour la prise de décision en matière de prêts.

18. Dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest, le FENU œuvre en faveur de l'inclusion financière et du renforcement des capacités en vue d'accompagner le passage des jeunes – et tout particulièrement des filles – de l'école à la vie active. En Gambie, en Guinée et au Niger, le Fonds a fourni aux jeunes ayant participé à un programme de travail contre rémunération des comptes bancaires, une formation à la création d'entreprise et des services financiers adaptés, en leur permettant notamment d'avoir accès à des prêts d'argent mobile et à des plateformes de financement participatif. À Madagascar, le FENU a participé à un programme conjoint de l'ONU financé par le Fonds pour la consolidation de la paix et visant à faciliter les échanges au niveau local et à améliorer les conditions économiques des groupes de population vulnérables dans les communautés exposées au risque de conflits. Le Fonds a participé au recrutement et à la formation d'agents de services d'argent mobile et a établi des points de vente

destinés aux groupes d'épargne, ce qui a donné lieu à l'ouverture de nouveaux comptes d'argent mobile à l'échelle locale.

Réduction des entraves politiques à l'inclusion financière et numérique

19. Le FENU a mis au point le tableau de bord de mesure de l'inclusivité numérique inclusive (« IDES »), outil stratégique permettant aux pouvoirs publics d'évaluer l'état d'avancement de la transformation numérique de leurs pays tout en les aidant à établir des priorités. En 2020, le Fonds a procédé à la mise à l'essai du tableau de bord dans quatre pays – le Burkina Faso, le Népal, les Îles Salomon et l'Ouganda – en partenariat avec les autorités nationales, avant de le mettre en place dans neuf autres pays. En outre, le Cambodge, le Myanmar, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam ont officiellement approuvé les stratégies nationales en faveur de l'inclusion financière élaborées en 2020 avec l'appui du Fonds.

20. Le FENU appuie l'élaboration de directives adaptées au contexte et de réglementations sur mesure avec les autorités nationales en vue de renforcer l'inclusion financière et numérique. En 2020, il a accompagné la Banque nationale d'Éthiopie dans le cadre de l'élaboration et de l'adoption de directives permettant aux opérateurs non bancaires de proposer divers services financiers numériques, notamment en ce qui concerne l'argent mobile et le recours à des réseaux d'agents. Des directives similaires concernant les agents bancaires ont été mises en place en Sierra Leone avec l'aide du FENU. Le Fonds a également participé à la réforme des directives en matière de protection des clients de la Banque de Sierra Leone en vue de renforcer la confiance des consommateurs dans le secteur financier ainsi que la qualité des échanges entre les institutions financières et le grand public.

21. Le FENU a assuré le secrétariat de l'Équipe spéciale chargée de la question du financement numérique des objectifs de développement durable, ce qui a donné lieu à la publication du rapport intitulé *L'argent des citoyens* en 2020. En collaboration avec le PNUD, le Fonds a formulé une proposition en faveur de la mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale. Elle prévoit notamment la mise en place d'une initiative conjointe visant à aider les gouvernements à définir une politique de financement numérique favorable au financement des plans de développement et conciliable avec ceux-ci. L'initiative a été menée conjointement par le FENU et le PNUD en Ouganda au moyen du cadre de financement national intégré. Il convient également de faire mention des efforts concertés en faveur d'échanges au sujet de la gouvernance mondiale de la finance numérique et de l'évaluation du rôle que peuvent jouer les grandes entreprises de technologie financière pour permettre d'atteindre les objectifs mondiaux plus rapidement.

22. Le FENU tire parti des possibilités offertes par les envois de fonds pour contribuer au développement durable. En partenariat avec le PNUD, l'Organisation internationale pour les migrations et la Banque mondiale, le Fonds soutient une initiative mondiale menée par les États membres pour amener les décideurs politiques, les régulateurs et les prestataires de services d'envoi de fonds à améliorer l'accès physique et numérique aux services financiers transfrontières et à réunir acteurs publics et privés en vue de mettre au point des solutions novatrices permettant d'accroître le montant des envois de fonds et de réduire les coûts afférents dans le cadre de la pandémie actuelle.

23. L'Alliance « Better Than Cash » (Mieux que de l'argent liquide), dont le secrétariat est hébergé par le FENU, a élargi sa composition à 75 entités des secteurs public et privé, lesquelles se sont engagées à accélérer le processus d'adoption de moyens de paiement numérique en vue de contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux. En 2020, l'Alliance a aidé le gouvernement colombien à mettre en place un système de paiement numérique pour les secours d'urgence en faveur de 3 millions

de ménages touchés par la pandémie. Elle a également publié un nouveau rapport consacré à la promotion de l'inclusion financière numérique des femmes, en partenariat avec la Banque mondiale et la Banque mondiale des femmes. Le rapport a été approuvé par les Ministres des finances du Groupe des Vingt, qui ont ainsi exprimé leur détermination à favoriser l'inclusion financière numérique des femmes dans le cadre de leurs efforts de relèvement face à la COVID-19.

Innovations numériques inclusives pour faire face à la COVID-19

24. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, le FENU s'est associé à divers services financiers numériques et organismes publics en vue de mettre au point des solutions numériques adaptées en faveur de près de 2,6 millions de personnes touchées par la pandémie. En Ouganda, par exemple, le Fonds a collaboré avec la principale société de transport avec chauffeur de Kampala dans le cadre de la mise au point d'une plateforme de commerce électronique permettant de mettre en relation petits commerçants et consommateurs. Depuis son lancement, plus de 57 000 personnes ont eu recours à la plateforme pour se procurer des denrées alimentaires et des marchandises auprès de quelque 520 marchands. Le FENU a mis à profit son expérience en matière d'organisation de concours et de constitution de fonds d'innovation afin d'élaborer, d'expérimenter et de mettre en œuvre des solutions numériques face à la COVID-19. Au Burkina Faso, le Fonds a lancé en collaboration avec le Gouvernement un concours d'innovation numérique en vue de mettre au point des solutions dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Ce concours a débouché sur quatre innovations, dont l'une consiste en une application mobile permettant à ses utilisateurs d'évaluer leurs symptômes et de solliciter des services de soins de santé urgents. Le FENU a participé à l'organisation de concours analogues au Bénin, au Ghana et au Sénégal pour venir en aide aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises confrontées à des problèmes de commercialisation, de paiement et de logistique du fait du confinement.

25. Le FENU a mis son expertise numérique au service des gouvernements pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour faire face à la pandémie de COVID-19. Au Myanmar, le Fonds est intervenu en ce sens auprès des institutions financières afin de leur indiquer comment pallier aux manques de liquidités tout en assurant le recouvrement des prêts au cours de la pandémie. Il a élaboré à titre expérimental une solution numérique permettant des transferts en espèces vers les institutions de microfinance pour les versements et les remboursements de prêts, ce qui a permis aux clients de tout le pays de bénéficier en toute sécurité de sources de financement essentielles au cours de la pandémie. Le FENU a aidé les prestataires de services financiers à restructurer leurs conditions de remboursement des prêts, à proposer des prêts relais aux entreprises et à veiller à la mise à disposition d'équipements de protection individuelle.

Systèmes de financement du développement local

26. Le FENU fait office de centre d'excellence en matière de financement des collectivités locales et de financement du développement économique local dans les pays les moins avancés, en fournissant des mécanismes d'investissement adaptés à chaque contexte et une assistance technique sur mesure aux partenaires publics et privés, tout en faisant figure de référent en matière de financement infranational et de développement économique local. Il a acquis une vaste expérience et obtenu des résultats probants dans le domaine de l'élaboration d'infrastructures durables permettant de renforcer les marchés financiers nationaux et de garantir ainsi une transformation durable à plus long terme et des investissements verts. Le Fonds élabore des systèmes financiers locaux publics et privés et participe à leur mise en place en faveur du développement local durable et de la croissance des municipalités.

Dans le cadre des activités menées en ce sens en 2020, le FENU a apporté son concours à 536 collectivités locales, 131 micro, petites et moyennes entreprises et 88 organismes publics, dans 42 pays, et il a réalisé 674 investissements stratégiques localisés qui ont permis de démontrer l'efficacité du financement décentralisé dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques, de l'autonomisation des femmes, de la sécurité alimentaire, de la santé et du développement économique local.

Financement de la résilience aux changements climatiques à l'échelle locale

27. Le FENU combine son expertise en matière de décentralisation fiscale, de renforcement des capacités de gouvernance locale et de financement d'infrastructures résilientes aux changements climatiques pour mettre en œuvre le Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local. En 2020, le Mécanisme était pleinement mis en place dans 14 pays, des études de cadrage et de conception étant en cours pour l'étendre à 13 autres pays. Depuis le lancement du Mécanisme en 2014, le FENU a accompagné plus de 300 collectivités locales dans le domaine de la planification et du financement adaptés au climat et a réalisé plus de 1 680 investissements dans les économies locales par le biais de son système de subventions en faveur de la résilience aux changements climatiques axées sur les résultats, ce qui a permis à quelque 11 millions de personnes de mieux s'adapter à ces changements.

28. Au Ghana, le mécanisme de subventions climatiques locales du FENU a permis de créer des emplois à court terme par le biais de programmes « travail contre rémunération » et d'améliorer l'employabilité et les capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des rapatriés dans le secteur de l'économie verte. Grâce au Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local, le Fonds a pu apporter une aide aux populations locales dans les régions où les conflits avaient été aggravés par les effets des changements climatiques. Au Mali, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et avec le soutien du Fonds pour la consolidation de la paix, le FENU a contribué à atténuer les risques de conflits intercommunautaires liés aux ressources naturelles et a mis en œuvre une planification communautaire en faveur d'investissements locaux visant à lutter contre les changements climatiques et d'autres risques environnementaux. Au Niger, le Fonds a fourni des ressources aux autorités infranationales des zones exposées aux conflits et aux migrations afin qu'elles investissent dans l'économie verte, ce qui a par ailleurs permis au pays à accélérer la mise en œuvre de ses contributions déterminées au niveau national. Au Lesotho, en collaboration avec le PNUD, le FENU a encouragé des investissements dans des mini-réseaux et des centres énergétiques exploitant des énergies renouvelables en vue de réduire les émissions de carbone et de renforcer le développement économique, grâce au financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La subvention de 600 000 dollars du FEM, en réduisant l'apport des entrepreneurs, a permis de débloquer quatre fois plus de fonds auprès d'investisseurs privés en faveur de la construction de huit mini-réseaux solaires d'une valeur totale de 3,5 millions de dollars.

29. *Autonomisation économique des femmes à l'échelle locale* Conscient de la manière dont les inégalités structurelles peuvent être exacerbées par des crises telles que la pandémie de COVID-19, le FENU a reconsidéré ses outils et ses investissements en vue d'atténuer l'impact de la crise sanitaire sur les femmes et les filles. En collaboration avec le PNUD, il a proposé un éventail de solutions consistant notamment à mener des évaluations tenant compte des questions de genre, à garantir le renforcement des capacités et à réaliser des investissements ciblés. Au Bangladesh, il a réapprovisionné le fonds de garantie des crédits créé avec la Banque du Bangladesh en vue de faciliter le relèvement économique des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes. En Ouganda, en partenariat avec le PNUD et

l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), il a réalisé des évaluations économiques locales tenant compte des questions de genre dans 24 districts et a apporté son soutien à la relance des micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes. En République-Unie de Tanzanie, le PNUD s'est joint au FENU pour appuyer la mise en place d'un fonds de garantie en vue d'obtenir un financement du secteur privé en faveur de groupes de femmes de trois associations de collectivités locales. Au Sénégal, le FENU a continué à soutenir le Fonds souverain d'investissements stratégiques au moyen d'un fonds dédié à l'autonomisation économique des femmes, mis en place en 2019 pour accompagner les entreprises locales dirigées par des femmes. En 2020, la première petite entreprise dirigée par des femmes a été sélectionnée pour bénéficier d'un financement du fonds. Au Bangladesh, avec la collaboration du PNUD et d'ONU-Femmes, le FENU a mis sur pied un programme national complet en faveur du renforcement des capacités locales, de la réduction des obstacles structurels qui entravent la participation des femmes aux économies locales et de la mobilisation de ressources nationales au profit d'entreprises dirigées par des femmes. Depuis 2018, le Fonds a mis en place 25 investissements locaux en faveur de l'autonomisation des femmes, ce qui a permis de mobiliser 3,5 millions de dollars supplémentaires auprès des partenaires locaux, dont plus de 32 000 femmes ont directement bénéficié dans les pays bénéficiaires. Au Togo, en partenariat avec le PNUD et l'Agence nationale de promotion des petites et moyennes entreprises, le FENU a mis sur pied une plateforme de développement local dédiée aux femmes et aux jeunes, tout en continuant à soutenir des initiatives de financement similaires avec la Banque de développement du Mali.

30. *Investissements municipaux et financement des petites et moyennes entreprises en faveur d'un développement local durable* Le FENU assure des investissements dans les infrastructures et accompagne le développement économique local dans les villes secondaires des pays les moins avancés. En 2020, le Fonds a eu recours à des mécanismes de financement novateurs pour renforcer la coopération transfrontière et multisectorielle dans le domaine de l'eau dans les pays du Sud et soutenir les économies locales, tout en favorisant la paix et la stabilité. À Freetown, en Sierra Leone, le FENU a commencé à financer la mise en place d'installations fiables d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène afin de fournir une eau salubre à un prix raisonnable à 75 % des résidences de la ville et d'y collecter et éliminer en toute sécurité 60 % des déchets solides et liquides. Cet investissement devrait permettre de démontrer l'efficacité d'un modèle de financement durable de la production et de la consommation d'eau en milieu urbain dans les pays les moins avancés. Le FENU collabore avec l'Organisation de mise en valeur du fleuve Gambie pour mettre au point à titre expérimental des investissements en infrastructures dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et de l'eau dans la région du bassin qui borde la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal. En s'appuyant sur ses activités dans le domaine de la sécurité alimentaire, le Fonds a mis au point des outils de diligence raisonnable ainsi que des mécanismes d'investissement en vue de prendre en considération la question de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre de ses investissements municipaux et transfrontières.

31. En Guinée, le FENU a aidé les autorités nationales à mettre en place un mécanisme de financement en faveur du développement local consistant en la retenue d'un pourcentage des redevances minières en faveur des transferts budgétaires intergouvernementaux, ce qui a permis de créditer ce mécanisme local de 5 millions de dollars. Le Fonds a également aidé les collectivités locales à investir efficacement dans leurs infrastructures. Il s'est associé à la Chambre des mines en vue de mettre au point un système de garantie visant à stimuler les économies locales et à réduire les risques pour les petites et moyennes entreprises sous-traitantes des sociétés

minières. Des entreprises susceptibles de recevoir le soutien des banques ont été sélectionnées en concertation avec l'industrie minière, ce qui a permis de contribuer au développement économique durable à l'échelle locale.

32. En Ouganda, le FENU a continué d'œuvrer en faveur de la consolidation de la stabilité et du développement socio-économique dans les districts les plus au nord du pays. En 2020, il a procédé au renforcement des capacités dans 18 districts prioritaires, ce qui a donné lieu à une amélioration de leurs performances en matière de mobilisation, de budgétisation et d'allocation des ressources financières infranationales. Il a établi des cadres en faveur de la prise en compte de la dimension de genre et l'équité dans les budgets locaux, lesquels ont été adoptés par 15 des 18 districts. Le projet a versé à cinq districts présentant un faible niveau de performance des fonds d'excellence pour la gouvernance locale afin de leur permettre d'obtenir de meilleurs résultats en matière de financement décentralisé. Le Fonds a participé à la conception d'un projet de remise en état de 405 kilomètres de routes ainsi qu'à la passation de marchés afférente, pour un lancement des travaux prévu dès 2020. Ces axes routiers assurent la liaison entre les populations locales des districts du Nord et les marchés et les centres urbains, et leur réfection représente plus de 270 emplois dans le secteur de la construction. Grâce à un mécanisme de financement mixte dédié, le Fonds a accordé des financements abordables et des services de développement à 11 petites et moyennes entreprises agricoles en 2020, ce qui a donné lieu à la création de plus de 500 emplois et à des débouchés pour plus de 75 000 exploitants agricoles locaux.

Financement décentralisé en faveur de la lutte contre la COVID-19

33. En vue de faire face dans les meilleurs délais à l'épidémie de COVID-19, le FENU a réorienté ses programmes et mis en place une plateforme électronique pour fournir des subventions d'urgence aux collectivités locales, en s'appuyant sur son mécanisme de transfert de ressources budgétaires interadministrations. Ces subventions d'urgence lui ont permis de venir en aide à plus de 2 millions de personnes, dont 60 % de femmes. Les fonds versés ont été utilisés par les collectivités locales pour acheter des équipements de protection, procéder à la désinfection des équipements, mettre en place des pavillons d'isolement et venir en aide aux micro, petites et moyennes entreprises en difficulté dans des pays comme le Bangladesh, la République démocratique populaire lao, le Mali, le Mozambique, le Sénégal et la Somalie. Le mécanisme de transfert de ressources budgétaires interadministrations établi par le FENU est reconnu apporter un réel soutien aux collectivités locales pour faire face à la crise de la COVID-19. En Somalie, les subventions liées à la COVID-19 ont permis d'étendre le mécanisme de financement local à huit nouveaux districts et ont aidé les collectivités locales dans les domaines de la planification financière participative, des marchés publics et du suivi des politiques budgétaires.

34. Le FENU a mis à profit son acuité stratégique et son expérience en matière de financement infranational pour proposer des analyses et des moyens d'action sur mesure en réponse à la pandémie de COVID-19. Dès le début de la pandémie, le FENU a réagi rapidement en publiant des notes d'orientation sur le rôle des collectivités locales en matière de fourniture d'aide d'urgence face à la COVID-19, ainsi que sur l'utilisation des dotations globales destinées aux dépenses opérationnelles à l'échelon local. Avec des partenaires tels que le PNUD, Habitat, et Cités et Gouvernements locaux unis, le FENU a organisé des webinaires à l'intention des collectivités locales, en particulier pour les pays du Sud, en vue de partager les pratiques exemplaires et les instruments permettant de faire face à la pandémie et de s'en remettre. Le Fonds a également mené une étude en partenariat avec l'Overseas Development Institute pour déterminer les incidences de la pandémie sur la marge de

manœuvre budgétaire aux niveaux infranationaux et pour fournir des recommandations en faveur du relèvement dans ce domaine.

Résultat 2. Mobilisation de fonds publics et privés en faveur des pauvres

Recours aux investissements stratégiques pour mobiliser des fonds et des innovations en faveur des populations les moins bien desservies

35. Le FENU recense, structure et mise sur tout un éventail de projets susceptibles d'attirer des investissements en faveur du développement durable dans les pays les moins avancés. Ces projets sont sélectionnés tant au regard de leur contribution directe aux objectifs mondiaux que pour leur capacité à donner lieu à la création de nouveaux marchés potentiels et à la mise à disposition de ressources financières additionnelles. En 2020, le Fonds a accordé des subventions stratégiques d'un montant total de 30,9 millions de dollars en vue de démontrer les effets des investissements dans les économies locales, d'atténuer les risques encourus par les petites et moyennes entreprises susceptibles d'attirer des financements et d'encourager les innovations en matière de financement. Ces investissements ont permis de mobiliser 85 millions de dollars supplémentaires grâce à un effet de levier financier et catalytique de la part de bailleurs de fonds des secteurs public et privé.

36. Pour ce qui est des économies numériques inclusives, les subventions du Fonds, axées sur les résultats, incitent les partenaires à adapter leurs produits et services dans une perspective d'inclusion, en s'adressant tout particulièrement aux populations qui ont un accès limité ou qui sont privées d'accès aux institutions bancaires, tout en démontrant la viabilité financière et le caractère additionnel de ce type de modèles économiques en matière de développement. En 2020, le FENU a versé 10,4 millions de dollars de subventions, auxquels se sont ajoutés 14,5 millions de dollars d'apports en capitaux de la part de partenaires du secteur privé, ce qui a permis de mobiliser 64,6 millions de dollars de ressources extérieures. En collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux, le Fonds a par exemple aidé un investisseur à impact à lancer une obligation régionale en faveur des moyens de subsistance des femmes. Celle-ci vise à apporter une aide à plus de 50 000 femmes défavorisées et entrepreneuses de la région Asie-Pacifique, notamment dans les pays les moins avancés, ainsi qu'à faciliter le redressement et à renforcer la résilience des petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes à l'issue de la pandémie de COVID-19. Les subventions du FENU ont permis de participer à l'élaboration de l'obligation ; de financer la diligence raisonnable des participants ; et de renforcer le suivi et l'évaluation des résultats au regard des objectifs mondiaux. La troisième tranche de l'obligation a pris fin en décembre 2020, avant son entrée à la Bourse de Singapour. Elle a permis de mobiliser 27,7 millions de dollars, somme qui servira à accorder des prêts à des institutions de microfinance et à des entreprises à impact dont les activités sont source d'additionnalité en matière financière et de développement et qui participent à l'autonomisation économique des femmes dans la région.

37. Dans le domaine du financement du développement local, le FENU a accordé des subventions stratégiques pour démontrer l'efficacité du financement infranational dans les domaines de la fourniture de services et du renforcement des infrastructures de développement durable à l'échelle locale. En 2020, les investissements locaux du Fonds, d'un montant de 20,5 millions de dollars, ont permis de recueillir quelque 6 millions de dollars auprès de donateurs internationaux, auxquels se sont ajoutés 47,9 millions de dollars de ressources nationales collectées auprès de partenaires des secteurs public et privé par le biais de mécanismes financiers décentralisés. En Ouganda, en partenariat avec la Fondation ougandaise du secteur privé et la Banque ougandaise de développement, le FENU pilote un mécanisme de financement mixte

qui offre un ensemble de services de structuration financière et d'affaires ainsi que des subventions et d'autres investissements concessionnels en faveur des petites et moyennes entreprises de la filière agricole dans les districts du nord. En 2020, le mécanisme a fourni 0,9 million de dollars de financement à des conditions concessionnelles à 11 petites et moyennes entreprises agricoles, tout en mobilisant 3,9 millions de dollars de contributions en fonds propres ainsi que des ressources supplémentaires auprès d'organismes de financement. Ces petites et moyennes entreprises devraient créer 500 nouveaux emplois et assurer un marché à 75 000 petits exploitants agricoles. Le Mécanisme de financement de l'adaptation des modes de vie au climat local constitue un autre exemple de l'effet de levier exercé par le FENU dans le domaine du financement décentralisé. Les investissements versés du Fonds réalisés dans les économies locales, d'un montant de 2,6 millions de dollars, ont permis au système de subventions en faveur de la résilience aux changements climatiques axées sur les résultats de débloquent 6,3 millions de dollars de financement parallèle en 2020. Au Bhoutan et au Bangladesh, par exemple, ce système a été porté à l'échelle nationale par les gouvernements respectifs, en s'appuyant sur le financement de donateurs bilatéraux et multilatéraux pour orienter les fonds d'adaptation infranationaux vers les échelons locaux.

38. Outre les subventions, le FENU a élargi son portefeuille de prêts et de garanties en 2020, avec cinq nouveaux prêts et une nouvelle garantie en faveur des entreprises contribuant aux objectifs mondiaux dans les pays les moins avancés. Depuis le lancement de sa nouvelle politique de prêts et de garanties en 2017, le Fonds a accordé au total 18 prêts et trois garanties – dans les domaines de l'inclusion financière, de la sécurité alimentaire et de l'énergie verte – dans sept pays. La valeur du portefeuille a augmenté de 45 % par rapport à 2019, pour un total de 4,1 millions de dollars de décaissements et de couvertures de garantie. Un emprunteur est parvenu à rembourser l'intégralité de ses prêts en 2020. Cela étant, de nombreux emprunteurs et bénéficiaires de garanties ont été durement affectés par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Le FENU a donc procédé à la restructuration de 11 prêts pour permettre à leurs souscripteurs de surmonter cette situation, tout en veillant à ce que les intéressés s'engagent à continuer d'honorer leurs obligations financières.

Instruments de financement mixte en faveur du développement durable

39. Au-delà de ses investissements stratégiques directs, le FENU a mis en place des instruments de financement mixtes pour attirer des fonds publics et privés supplémentaires en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. Selon le rapport *Blended Finance in the Least Developed Countries 2020* (Financement mixte dans les pays les moins avancés), seuls 6 % des financements privés mobilisés par le biais d'interventions de financement du développement ont été alloués aux pays les moins avancés, malgré leurs besoins critiques.

40. Le FENU s'est associé à une société d'investissement à impact basée à Genève, Bamboo Capital Partners, dans le cadre de la mise sur pied d'une entité intermédiaire de placement mixte, le Fonds BUILD, destinée à apporter des capitaux aux petites et moyennes entreprises du « chaînon manquant », en particulier dans les pays les moins avancés. La société Bamboo fait office de gestionnaire de fonds et lève des capitaux commerciaux, tandis que le rôle du FENU consiste à fournir la réserve d'investissements provenant de ses programmes et du système des Nations Unies pour le développement, tout en assurant la gestion du mécanisme d'assistance technique connexe. En 2020, le fonds a été formellement constitué et enregistré auprès du registre des sociétés du Luxembourg en tant que fonds d'investissement alternatif réservé. Le cadre d'impact initial et les lignes directrices du fonds ont été finalisés, et le rôle et la portée des services de construction de filières d'investissement et d'assistance technique ont été définis. Des donateurs bilatéraux

ont souscrit à des apports de fonds supplémentaires par le biais du FENU et d'un mécanisme novateur pour la tranche d'investissement de première perte du fonds, ce qui sera crucial pour débloquer des capitaux dans les tranches d'investissement supérieures. En outre, avec l'appui du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, le Fonds s'est associé au PNUD et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture au Malawi pour mettre sur pied un mécanisme spécialisé de financement mixte structuré en tant que fonds subsidiaire du Fonds mondial BUILD. Ce mécanisme, premier du genre au Malawi, vise à mobiliser 35 millions de dollars d'investissement sous forme de capital patient et flexible afin de permettre aux entreprises du pays de se développer et de contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux.

41. Le FENU a progressé dans le lancement du Fonds international d'investissement municipal, un fonds de financement mixte ciblant les projets d'infrastructures urbaines et municipales dans les pays du Sud. Le fonds tiers est géré par Meridiam, une société de gestion d'actifs privés. En partenariat avec Cités et gouvernements locaux unis, le FENU a mis en place un mécanisme d'assistance technique pour aider les villes à finaliser la préparation de leurs projets et leur apporter le soutien nécessaire pour qu'elles remplissent les conditions d'accès aux ressources. Le Fonds a mis sur pied le premier comité des placements associé au mécanisme d'assistance technique afin d'évaluer les projets, tant en ce qui concerne leur impact sur le développement que leur viabilité financière. Le comité a approuvé une première série de projets municipaux dans sept pays pour lesquels une assistance technique sera fournie afin qu'ils puissent bénéficier d'un financement. En raison des restrictions de déplacements dues à la COVID-19, le FENU a commencé à mener les travaux préparatoires de manière virtuelle, tandis que les activités fondamentales d'assistance technique sont prévues courant 2021.

Partenariats stratégiques avec des organismes du système des Nations Unies pour le financement des objectifs mondiaux

42. Depuis 2019, le FENU et le PNUD unissent leurs efforts en faveur de la construction d'une centrale électrique solaire de 10,5 mégawatts en Gambie, dont le financement est assuré par le Mécanisme associé aux mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN). En 2020, les deux entités ont posé avec et les parties prenantes nationales les jalons du projet en définissant les structures de gouvernance et de fonctionnement. Il est désormais prévu de lancer le processus d'appel d'offres auprès des producteurs d'électricité indépendants des réseaux de la région. Suite à la réception des offres, le Fonds mettra sur pied un mécanisme de garantie adapté d'environ 10 millions de dollars afin de réduire les risques liés aux investissements du secteur privé et d'attirer des capitaux commerciaux en faveur du projet. S'appuyant sur cette expérience, le FENU a élaboré en collaboration avec le PNUD des propositions conjointes analogues en vue d'inciter les donateurs du mécanisme MAAN à investir dans des projets visant à atténuer les effets des changements climatiques, ce qui a donné lieu à un accroissement des fonds issus du secteur privé dans plusieurs autres pays.

43. En 2020, le FENU a étendu son architecture d'investissement et son expertise au système des Nations Unies pour le développement en déployant des spécialistes en investissement afin d'aider les coordinateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies au Bénin, en Éthiopie, au Rwanda et au Sénégal à financer les objectifs mondiaux. Ces spécialistes en investissement, qui couvriront chacun jusqu'à trois pays voisins, s'efforceront avec les équipes de pays de mobiliser des financements privés pour des investissements en faveur du développement durable, d'encourager les réformes publiques permettant d'attirer des investissements supplémentaires, ainsi

que de renforcer les marchés financiers adaptés aux populations pauvres et vulnérables.

44. Le FENU s'est associé à d'autres entités du système des Nations Unies dans 10 pays en vue de promouvoir des approches de financement inclusives et intégrées en faveur de la réalisation des objectifs mondiaux, avec l'appui financier du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Bon nombre de ces programmes conjoints appuient la conception et la mise en œuvre de cadres de financement nationaux intégrés, de façon à aider les gouvernements à mobiliser, planifier et allouer des fonds pour accélérer la réalisation des objectifs mondiaux au niveau national. S'appuyant sur ses investissements stratégiques et sur la mise en place de marchés financiers, le FENU s'est efforcé d'exploiter de nouveaux modes de financement par le biais de partenariats publics et privés ainsi qu'au moyen d'approches de mobilisation de ressources propres à l'appui des cadres de financement.

45. Le FENU a assuré le secrétariat du fonds UNITLIFE, un instrument innovant de financement des mesures de lutte contre la malnutrition infantile chronique dans le monde. En 2020, avec d'autres partenaires du système des Nations Unies, le Fonds a participé à la mise en place de structures de gouvernance et de fonctionnement pour l'initiative UNITLIFE. Le fonds a établi et versé des subventions en faveur de deux projets pilotes au Niger visant à renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises locales qui travaillent avec de petits exploitants agricoles. Le projet prévoit de fournir aux cultivateurs des semences biofortifiées riches en nutriments, d'établir un système de banque de chèvres et de permettre aux agricultrices d'acquérir des techniques agricoles adaptées au climat. UNITLIFE a élargi ses partenariats avec des institutions financières et des entreprises de technologie financière en vue de mobiliser de nouvelles ressources à l'aide de méthodes telles que les microdons, le financement participatif ou encore des événements caritatifs innovants dans le cadre de ses efforts visant à mettre fin à la malnutrition chronique.

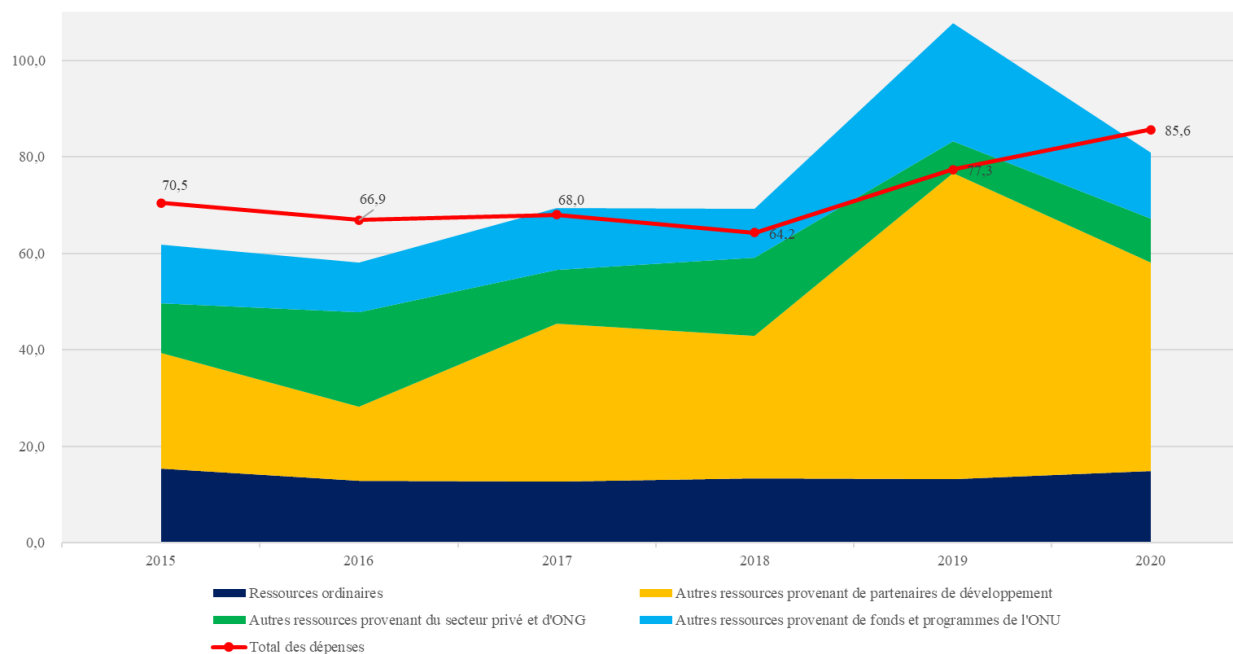
B. Moyens mis en œuvre par le FENU : analyse de l'efficacité institutionnelle

46. Les objectifs fixés par 24 des 27 indicateurs de l'efficacité institutionnelle sont en passe d'être atteints ou ont été dépassés pour 2020. S'il a atteint la fourchette cible de mobilisation de ses ressources autres que les ressources ordinaires, le FENU n'a pas atteint le montant total de ressources prévu dans le Cadre stratégique pour lui permettre d'intervenir efficacement dans 40 pays parmi les moins avancés. Les ressources ordinaires du FENU² sont passées de 13,3 millions de dollars en 2019 à 14,8 millions de dollars en 2020. Elles demeurent toutefois bien en deçà de l'objectif de 25 millions de dollars par an. Les recettes provenant d'autres ressources ont chuté de 94,5 millions de dollars en 2019 à 66,9 millions de dollars en 2020, tout en se situant toutefois dans la fourchette du jalon fixé pour 2020. Cette diminution est principalement due aux importants engagements pluriannuels conclus en 2019, ainsi qu'à l'impact initial de la COVID-19 sur la situation financière des principaux donateurs. Le FENU a levé 1,5 million de dollars en faveur de son mécanisme

² Les ressources ordinaires incluent la contribution du PNUD. Tous les chiffres se rapportant aux ressources et aux dépenses de 2020 sont arrêtés au 5 mars 2021 et font l'objet d'ajustements jusqu'à la publication des états financiers vérifiés. La méthode de calcul employée pour les estimations concernant les ressources de 2020 est la même que celle utilisée depuis 2018, afin de permettre la comparaison d'une année à l'autre et de les confronter aux objectifs fixés dans le Cadre stratégique pour 2018-2021.

d'investissement dans les pays les moins avancés, l'initiative BRIDGE, dans la perspective de l'objectif exceptionnel de dotation de 50 millions de dollars énoncé dans le Cadre stratégique.

Figure 1 Ressources et dépenses du FENU (2015-2020)
(en millions de dollars)



47. S'agissant de l'exécution des programmes, les dépenses ont augmenté de 10 %, passant de 75,9 millions de dollars en 2019 à 83,3 millions de dollars en 2020. Cette augmentation est due au renforcement des activités liées aux systèmes de financement du développement local – qui sont passées de 30 millions de dollars en 2019 à 34,8 millions de dollars en 2020 –, notamment du fait de l'essor des approches liées à l'adaptation aux changements climatiques au plan local ainsi qu'au financement des municipalités.

48. Grâce à l'augmentation des produits issus de ressources autres que les ressources ordinaires et à l'essor du volume d'activité depuis 2019, le FENU a été en mesure de fournir ses investissements et ses services à 39 pays les moins avancés, soit une nette hausse par rapport à 31 pays en 2019. Cette augmentation est principalement due à l'élargissement à huit nouveaux pays les moins avancés des mécanismes du Fonds pour le financement de l'action climatique au niveau local et le financement des municipalités, ainsi qu'aux activités menées en faveur de l'accélération de la mise en œuvre des politiques d'inclusion numérique. Elle s'observe aussi peu à peu dans les pays qui ne comptent pas parmi les moins avancés et dans lesquels le FENU intervient également. Les activités menées par le Fonds dans ces autres pays ont contribué à ce que personne ne soit laissé-pour-compte dans les domaines de l'inclusion numérique et du financement des municipalités, tout en favorisant la coopération Sud-Sud et triangulaire. Le FENU a par exemple œuvré en faveur de l'apprentissage Sud-Sud dans le domaine de l'innovation numérique entre les pays insulaires du Pacifique, tout en encourageant le partage des connaissances et la collaboration en matière de renforcement des capacités de financement public entre les pays d'Afrique subsaharienne. Si sa présence de plus en plus forte dans les pays traduit bien la demande croissante en faveur des investissements et des services du

FENU, celui-ci n'intervient toujours que de manière confidentielle dans sept pays les moins avancés, où quelques activités programmatiques sont menées, mais sans présence régulière de personnel. Pour renforcer sa présence dans les pays les moins avancés et répondre plus efficacement aux besoins des gouvernements et des autres partenaires, le Fonds aurait besoin chaque année de 25 millions de dollars au titre des ressources ordinaires, de 75 millions de dollars au titre d'autres ressources et d'une dotation exceptionnelle de 50 millions de dollars au titre de l'initiative BRIDGE.

49. Le FENU s'est mobilisé sans délai pour mettre à contribution ses outils et services afin d'aider les pays les moins avancés à faire face à la COVID-19, tout en continuant de contribuer de façon décisive à la réalisation des objectifs mondiaux. Les efforts déployés ont notamment consisté en la rationalisation et la dématérialisation des processus internes du Fonds afin d'être en mesure de répondre aux nouvelles demandes en matière d'achats, de recrutement et de prospection et de fourniture de capitaux. Sa plateforme d'investissement en ligne prête à l'emploi a notamment permis la mobilisation et le déploiement sans délai de ses subventions en faveur de la réponse d'urgence à la COVID-19 dans les pays les moins développés. Le FENU a mené une enquête sur la conjoncture économique afin d'évaluer l'impact de l'épidémie sur les petites et moyennes entreprises des pays les moins avancés, laquelle a permis de recueillir des renseignements essentiels pour adapter les investissements et les aides publiques aux petites et moyennes entreprises qui en ont le plus besoin.

50. Le FENU a révisé ses politiques et directives afin de garantir le respect des principes de responsabilité, de transparence et de gestion globale des risques dans l'ensemble de ses programmes et activités. Il a aussi procédé à la révision de son manuel des opérations en vue de renforcer le principe de responsabilité et la séparation des tâches en matière de dépenses d'investissement, ainsi que ses politiques relatives à la gestion des différents types de comités d'investissement. Le Fonds a mis à jour sa politique de gestion du risque institutionnel afin d'y inclure un processus de recensement des risques à la fois descendant et ascendant, des activités institutionnelles à celles des pays. Il a également mis à jour son inventaire des risques en ligne afin de faciliter le recensement, le signalement rapide, l'atténuation et l'analyse des risques à tous les niveaux.

51. Le FENU a obtenu de meilleurs résultats dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, en portant son taux en la matière de 88 % en 2019 à 94 % en 2020. Des améliorations ont été apportées dans le cadre du renforcement des capacités du personnel et des évaluations, et d'excellents résultats ont été obtenus en matière de direction stratégique, d'analyses et de communication en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Malgré ces progrès sensibles par rapport à 2019, il convient de poursuivre les efforts pour parvenir à une représentation égale des femmes, en particulier aux échelons les plus élevés.

52. Le FENU a défendu l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en participant au Forum Génération Égalité, un rassemblement mondial pour l'égalité femmes-hommes axé sur la société civile et organisé par ONU-Femmes, dans le cadre duquel il a codirigé la Coalition d'action pour la justice et les droits économiques. En 2020, le Fonds a nommé une femme philanthrope de premier plan dans le domaine des investissements alternatifs en tant que toute première ambassadrice de bonne volonté du FENU pour l'égalité des sexes dans l'accès au financement.

53. Les activités de plaidoyer, de communication et de sensibilisation du FENU lui ont permis d'assurer un rôle stratégique dans le domaine du financement du développement durable, notamment en tant que partenaire reconnu de l'Alliance

mondiale des investisseurs en faveur du développement durable, ainsi qu'en raison de la publication, en partenariat avec l'OCDE, de la troisième édition (2020) du rapport consacré au financement mixte dans les pays les moins avancés. Le FENU a enregistré une forte croissance de ses communications numériques en tirant parti de ses actifs en ligne. Le nombre de visiteurs annuels des sites Web du Fonds a augmenté de 34 %, tandis que l'activité sur les réseaux sociaux a progressé de 38 %.

54. En 2020, le FENU a fait l'objet d'un audit par le Bureau de l'audit et des investigations du PNUD portant sur les activités menées entre le 1^{er} janvier le 31 décembre 2019, lequel a été jugé « globalement satisfaisant, avec quelques améliorations à apporter ». Six recommandations ont été formulées par les auditeurs, principalement à l'égard de la politique de prêts et de garanties et du processus d'octroi de subventions. En mars 2021, les six recommandations formulées par le Bureau de l'audit et des investigations avaient été appliquées.

55. Le FENU a fait des progrès notables dans la mise en œuvre des recommandations des auditeurs. Aucune des recommandations du Comité des commissaires aux comptes n'est restée en souffrance. Le FENU a reçu pour la huitième année consécutive une opinion sans réserve du Comité sur ses états financiers pour 2019.

C. Engagement ferme en faveur de l'évaluation et des enseignements qui en découlent

56. Le FENU a continué à donner la priorité à l'évaluation et aux études indépendantes, conformément aux priorités de son Cadre stratégique, en procédant à deux évaluations et en entamant quatre autres, parmi lesquelles une évaluation institutionnelle de son Cadre stratégique pour la période 2018-2021 et une autre sur ses politiques et sa stratégie en matière de parité des sexes. Le Fonds a consacré 588 000 dollars aux évaluations, soit 0,75 % des dépenses au titre des programmes, ce qui est proche de l'objectif de 1 % fixé dans le cadre de la politique d'évaluation du PNUD.

57. Le FENU a terminé l'évaluation à mi-parcours d'un programme mondial mené conjointement avec le PNUD et ONU-Femmes en faveur de l'autonomisation économique des femmes par le biais de financements et de fourniture d'un appui technique aux petites et moyennes entreprises, aux collectivités locales et aux microentrepreneurs. En dépit de ressources limitées en faveur de la pleine mise en œuvre de l'approche dans tous les pays bénéficiaires, les évaluateurs ont estimé que l'approche était pertinente et innovante et qu'elle était susceptible d'être transposée à plus grande échelle, tout en contribuant de façon notable aux objectifs de l'initiative « Unis dans l'action » de l'ONU au niveau national. Les recommandations portaient notamment sur la nécessité d'assurer un meilleur suivi des résultats concernant l'effet d'entraînement du programme, ainsi que sur la révision du processus d'aide à l'investissement pour en améliorer l'efficacité auprès des petites entreprises. Les évaluateurs ont également déterminé qu'il convenait d'accorder une plus grande place à la prise de décision conjointe, compte tenu des différentes structures et approches de gestion adoptées par les trois organisations.

58. L'évaluation du programme d'inclusion financière du FENU au Myanmar a conclu qu'il avait contribué de manière significative à la mise en œuvre de la stratégie dans le domaine concerné, en mettant dûment l'accent sur les besoins des femmes et des minorités grâce à son mécanisme de prospection de nouveaux marchés. Les évaluateurs ont recommandé de mobiliser davantage les partenaires publics ainsi que le secteur de l'inclusion financière dans son ensemble dans le cadre de la nouvelle stratégie du Fonds en faveur de l'inclusion numérique, tout en précisant qu'il

convenait de renforcer l'équipe chargée du programme dans les domaines du suivi, de la communication et de la gestion des connaissances.

59. Pour faire face à la COVID-19, le FENU a apporté en 2020 des changements à son approche opérationnelle en matière d'évaluations, en travaillant avec des sociétés spécialisées susceptibles de faire appel à des évaluateurs locaux et en ayant recours à des techniques de collecte de données à distance. Le Fonds continue de privilégier le renforcement de la qualité et l'élargissement du type d'évaluations réalisées à sa demande, tout en œuvrant en faveur d'une culture de l'évaluation plus affirmée au sein de l'organisation. Il a accru sa participation aux travaux du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation en devenant coresponsable du nouveau Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation, mais aussi en tant que coordonnateur du groupe de travail du GNUE sur les examens par les pairs, lequel s'attache au respect des normes d'évaluation de l'ONU au sein des fonctions d'évaluation. Ces efforts permettent de veiller à ce que les activités d'évaluation menées par le FENU soient toujours conformes aux approches évolutives de ses pairs.

III. Perspectives

60. En 2020, le FENU s'est rapidement adapté aux problèmes posés par la pandémie de COVID-19 en vue d'aider les pays les moins avancés à y faire face et à s'en relever de manière plus durable et plus résiliente. La pandémie de COVID-19 ayant contrarié les progrès réalisés en matière d'éradication de la pauvreté et de développement socioéconomique, le FENU s'emploiera, au cours des années à venir, à renforcer la mise en œuvre de ses solutions de financement en faveur des derniers servis, qu'il s'agisse de ménages, de petites entreprises ou d'infrastructures locales, ainsi que des groupes vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les migrants, et leurs familles.

61. Dans cette perspective, le FENU entend accentuer et élargir son appui en faveur d'économies numériques inclusives à d'autres pays, en tirant parti des solutions de financement numérique dans les secteurs de l'économie réelle qui sont susceptibles de contribuer au développement durable. Par ailleurs, le Fonds continuera à œuvrer en faveur de l'amélioration de l'accès au développement local, au financement de l'action climatique ainsi qu'aux investissements municipaux, de façon à mieux permettre aux autorités locales d'agir en faveur du développement durable et de se remettre de la COVID-19. Enfin, le FENU s'efforcera d'accroître sa capacité à fournir des capitaux d'investissement direct aux petites et moyennes entreprises présentant un risque élevé ainsi qu'en faveur des petits projets d'infrastructure en finançant son fonds d'investissement à hauteur de 50 millions de dollars. Il continuera d'appuyer la finalisation des deux fonds gérés par des tiers qu'il a mis sur pied, à savoir le fonds BUILD et le Fonds international d'investissement municipal.

62. Au cours de l'année à venir, le FENU consultera étroitement les pays les moins avancés, les États Membres et l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement afin de mettre à jour et d'affiner sa proposition de valeur unique dans le cadre de l'élaboration de son nouveau cadre stratégique pour la période 2022-2025. Le nouveau cadre sera élaboré en tenant compte des rubriques pertinentes de l'examen quadriennal complet pour la période 2021-2024.

63. En sa qualité de mécanisme international d'appui aux pays les moins avancés, le FENU soutiendra de manière proactive les travaux préparatoires de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, en plaidant pour la mise en place d'un cadre inclusif pour le financement en faveur des populations les moins bien desservies, de façon à réaliser les objectifs mondiaux et à appuyer le prochain Programme d'action en faveur des pays les moins avancés.

64. Enfin, le FENU renforcera son engagement auprès des investisseurs à impact, des institutions financières et des marchés financiers en vue de garantir aux pays les moins avancés des financements plus durables du secteur privé, tout en accentuant ses efforts pour élargir et diversifier sa base de donateurs. Dans le cadre de son engagement en faveur de la réforme de l'ONU et de l'initiative « Unis dans l'action », le Fonds continuera à renforcer ses collaborations avec les entités de l'Organisation en s'appuyant sur son mandat unique en matière d'investissement et sur son expertise dans le domaine du financement.
